

N° 1

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze et le onzième janvier, à huit heures du matin; Par devant Décès de : Nous, Henri Jupin, Maire et officier de l'état civil de Soulge-le-Bruant, la commune de Soulge-le-Bruant, arrondissement de Marie-Perrine. Laval, sont compagnes : Corbin Pierre, menuisier, N^e de Guérin, âgé de quarante-huit ans, et Buaulme Alexis, cu 74 ans. Thibaut, âgé de trente-huit ans, tous deux domiciliés au bourg de cette commune, voisins et amis de la décédée.

11 janvier. - lesquels nous ont déclaré que : Marie Perrine Pierre entière, âgée de trente-quatre ans, domiciliée au bourg de cette commune, née à Saint-Léger-en-Vallée le vingt-neuf janvier mil huit cent six-vingt-neuf, fille de Pierre Perrin et de Marie Desnoes, tous deux défunt et autrefois domiciliés à Saint-Léger-en-Vallée, ancien cultivateur, veuve de Louis Guérin, ancien instituteur, domicilié autrefois à Saint-Briac, est décédée aujourd'hui en son domicile, à cinq heures du matin. Et, après nous être assuré de décès, avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

(P. Corbin) Une telle copie nulle approuvée.

N° 2

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze et le vingt-deux janvier, à cinq heures du soir; Par devant Décès de : Nous, Henri Jupin, Maire et officier de l'état civil de Landelle, la commune de Soulge-le-Bruant, arrondissement de Louis-Marie. Laval, sont compagnes : Corbin Pierre, menuisier, âgé de quarante-huit ans, et Buaulme Alexis, cultivateur, âgé de trente-huit ans, tous deux domiciliés au bourg de cette commune, voisins et amis de la décédée; lesquels nous ont déclaré que : Landelle, Louis-Marie, sans profession, âgé de deux ans, né à Soulge-le-Bruant



²⁷
le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-onze, fils de Landelle Jean-Baptiste et de Lottin Augustin. Amis, journaliers et domiciliés au bourg de cette commune, célibataire, est décédé aujourd'hui, au domicile de ses parents à onze heures du matin; Et, après nous être assuré de décès, avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

J. Corbin

G. Buaulme

H. Jupin

N° 3

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze et le vingt-quatre janvier, à quatre heures du soir; Par devant Nous, Henri Jupin, maire et officier de l'état civil de la commune de Soulge-le-Bruant, arrondissement de Laval, sont compagnes : Jean-Baptiste Paul Darnaud, charpentier, âgé de vingt-huit ans, et Guillard Arsène, âgé de trente-trois ans, maréchal, Décès de : tous deux domiciliés au bourg de cette commune et neveux de DAVOUST, de la décédée; lesquels nous ont déclaré que : Darnaud, Marie-Adèle, Marie-Adèle, épicière, âgée de trente-trois ans, née en cette commune le cinq juillet mil huit cent trente, et y domiciliée Guyard, Frédéric-Henry au bourg, fils de Jean Darnaud, ancien charpentier, et de Durand Marie, ancienne journalière, tous deux défunt et autrefois domiciliés en cette commune, épouse de Guyard Frédéric-Henry, épicier, âgé de trente-cinq ans, aujourd'hui en veuf, avec lequel il a demeurait, est décédé aujourd'hui, en son domicile, à huit heures et demie du matin; Et, après nous être assuré de décès, avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Jean Darnaud.

G. Guillard

H. Jupin
L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze et le vingt-six janvier, à six heures du soir; Par devant Nous, Henri Jupin,